

Pantalons de protection contre les produits chimiques Mode d'emploi



BS\002\C\2018 FR

Sommaire

Informations générales	1
Limites et avertissements	1
Pré-vérifications	1
Procédure pour enfiler	2
Port d'un pantalon avec jambes à élastiques à l'intérieur	
et à l'extérieur	2
Port de pantalons avec bandes de fixation en velcro sur	
les jambes extérieures	3
Procédures de nettoyage recommandées	4
Accessoires de nettoyage	5
Entretien et réparations	5
Stockage	5
Étiquetage du produit	6
Tailles	7
Test de performances de la combinaison intégrale	8
Évaluation des risques	8
Déclaration de conformité UE	9

Informations générales

Les pantalons de protection chimique de la série BTRS de Respirex sont équipés de différentes options pour la terminaison de la cheville et dans toute une gamme de tailles et de matériaux. Tous les pantalons sont marqués CE pour indiquer la conformité avec la Directive 89/686/CEE du Conseil de la CE et le Règlement (UE) 2016/425 sur les équipements de protection individuelle (EPI) et sont conformes à la norme harmonisée

EN 14605:2005+A1:2009 (vêtements de protection contre les produits chimiques liquides) ; cette norme spécifie les exigences de performance tant pour les matériaux de construction que pour le vêtement dans son ensemble. Reportezvous à la fiche technique fournie pour plus d'informations sur les résultats de performance pour le principal matériau de construction du vêtement.

Limites et avertissements

- Suivez toujours les instructions attentivement, sinon il peut y avoir un impact considérable sur la protection offerte par le vêtement. Les pantalons de protection contre les produits chimiques de la série BTRS ne doivent être portés que dans les endroits où le risque de déversement de produits chimiques est faible. Dans les zones à haut risque, Respirex peut conseiller d'autres types d'EPI qui fourniront le niveau de protection nécessaire.
- L'utilisateur final doit procéder à une évaluation appropriée des risques conformément à la législation locale, pour s'assurer que l'EPI approprié est sélectionné pour l'usage prévu. Respirex International ne peut être tenu responsable du choix ou de l'utilisation d'EPI inappropriés.
- Lorsqu'ils sont portés individuellement, les pantalons de protection contre les produits chimiques de la série BTRS offrent une protection partielle du corps et répondent aux exigences de performance des vêtements de protection contre les produits chimiques de TYPE PB[3] et de TYPE PB[4]. Si une protection intégrale du corps est requise, les pantalons de protection contre les produits chimiques de la série BTRS doivent faire partie d'une combinaison deux pièces portée avec une veste de protection contre les produits chimiques; les deux parties de la combinaison doivent être fabriquées dans le même tissu afin d'offrir un degré uniforme de protection chimique à toutes les parties du corps. En outre, la combinaison deux pièces doit être portée avec un masque facial intégral approprié, des gants de protection appropriés et des chaussures de sécurité. Portés en combinaison avec les éléments d'EPI décrits, les pantalons de protection chimique de la série BTRS répondent aux exigences de performance des vêtements de protection chimique de TYPE 3° (étanche aux liquides) et de TYPE 4° (étanche aux pulvérisations).



- * Pour s'assurer que les exigences de performance des vêtements de protection chimique de TYPE 3 (étanche aux liquides) et de TYPE 4 (étanche aux pulvérisations) sont respectées, les pantalons doivent être portées en combinaison avec une veste complétée par une cagoule intégrale et masque facial intégral « fermé avec du ruban » sur la cagoule. Sinon, le pantalon peut être porté en combinaison avec une veste sans cagoule intégrée, mais avec une cagoule séparée "scellée au ruban adhésif" qui couvre totalement la tête et le cou. Il est également nécessaire de scotcher les rabats extérieurs de la fermeture éclair de la veste et selon le style de poignet, il peut également être nécessaire de scotcher les poignets pour obtenir la protection demandée.
- Les utilisateurs de pantalons de protection contre les produits chimiques de la série BTRS doivent être en bonne forme physique et capables de porter les vêtements dans les conditions de travail prévues. En cas de doute, veuillez consulter un médecin avant de les porter.
- Les pantalons de protection chimique de la série BTRS sont fabriqués en matériaux non respirants et ne doivent être portés que dans une plage de température qui assure le confort et la sécurité de l'utilisateur. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre les précautions appropriées pour éviter le stress thermique, par exemple en travaillant selon un horaire de travail/repos planifié. Quittez toujours la zone de travail et retirez le pantalon avant d'être en difficulté.
- Les matériaux utilisés dans la construction des pantalons de protection chimique de la série BTRS ne sont pas connus pour causer des réactions allergiques à la majorité des individus. Les pantalons ne contiennent aucun composant fabriqué à partir de latex de caoutchouc naturel.
- Utilisez toujours un EPI compatible, par ex. une veste, des gants et bottes préconisés par Respirex.

Pour toute autre information, veuillez contacter le service clientèle de Respirex aux numéros suivants :

Tél: +44(0) 1737 778600 ou par Fax: +44(0) 1737 779441

Pré-vérifications

Il est recommandé d'effectuer des pré-vérifications dans une zone propre au moins une fois par mois, et toujours avant le début de chaque cycle de travail.

- 1. Inspectez visuellement le pantalon pour déceler tout dommage qui pourrait réduire le niveau de protection offert (voir la section entretien et maintenance en page 5)
- 2. Vérifiez que le vêtement est exempt de toute contamination, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur

Les pantalons qui présentent des défauts identifiés lors des pré-vérifications ne doivent pas être utilisées.

Procédure pour enfiler

Consultez le tableau des mensurations (voir page 7) et choisissez la bonne taille de vêtement. Des sous-vêtements appropriés doivent être portés sous le pantalon. Après avoir effectué les pré-vérifications détaillées dans ces instructions, enfilez le pantalon et assurez-vous que toutes les ouvertures à boutons pression ou les ajustements autour de la taille sont bien fermés. Lorsque des bretelles sont installées, assurez-vous que les boucles sont bien clipsées et que les bretelles sont ajustées avec une tension confortable sur les épaules (voir Fig. 1, Fig. 2 et Fig. 3). Avant d'enfiler des bottes de sécurité, suivez les instructions qui s'appliquent à votre style de vêtement.







Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

Port d'un pantalon avec jambes à élastiques à l'intérieur et à l'extérieur

- 1. Enfilez le pantalon comme d'habitude en passant le pied dans l'étrier élastique (voir Fig. 4).
- 2. Enroulez la jambe extérieure sur environ 20-23 cm vers le haut (voir Fig. 4).
- 3. Enfiler des bottes de protection (voir Fig. 5).
- 4. Déroulez la jambe extérieure sur l'extérieur des bottes (voir Fig. 6).

La même procédure doit être utilisée lorsque vous portez des pantalons avec des jambes intérieures à élastiques et des jambes extérieures droites.



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6

Port de pantalons avec bandes de fixation en velcro sur les jambes extérieures

- 1. Enfilez le pantalon comme d'habitude en passant le pied dans l'étrier élastique (le cas échéant), comme décrit plus haut.
- 2. Le cas échéant, repliez la jambe extérieure sur environ 20-23 cm (8-9").
- 3. Enfiler des bottes de protection de sécurité.
- 4. Déroulez les jambes extérieures sur l'extérieur des bottes.
- 5. Attachez la jambe extérieure autour des bottes avec les bandes Velcro comme indiqué dans la Fig. 7 et la Fig. 8.



Fig. 7



Fig. 8

Procédures de nettoyage recommandées

Si un pantalon est contaminé par des éclaboussures d'acide, elle doit être mise à tremper dans un bain neutralisant à pH 9 pendant environ 10 minutes. Le neutralisant recommandé est une solution de bicarbonate de soude et d'eau (6% de bicarbonate de soude P/V). Si elle est contaminée par un alcali, celui-ci doit être éliminé par trempage dans de l'eau propre pendant environ 10 minutes.

Après décontamination, les surfaces extérieures du pantalon doivent être essuyées avec une éponge et une solution diluée de Citrikleen et d'eau chaude (température ne dépassant pas 50°C). Mélangez une part de Citrikleen à 19 parts d'eau, c.-à-d. une solution à 5%. N'utilisez jamais Citrikleen à l'état pur, car cela peut endommager les matériaux du vêtement. Après avoir essuyé avec la solution de Citrikleen dilué, le pantalon doit être rincé à l'eau froide.

Un lavage mécanique léger et limité peut être effectué avec une solution de Citrikleen à 5% à une température de l'eau ne dépassant pas 30°C. Remarque : un lavage mécanique excessif ou intense pourrait réduire la durée de vie et le niveau de protection offert par votre vêtement.

Le pantalon doit pouvoir sécher naturellement ou doit être suspendu dans une armoire de séchage ou une pièce chaude à une température ne dépassant pas 30°C.

Les vêtements utilisés par plusieurs personnes doivent être nettoyés, inspectés et désinfectés après chaque utilisation : s'ils ne sont pas nettoyés, la contamination peut causer des maladies.

Désinfectez le vêtement en le nettoyant comme décrit plus haut ou en appliquant généreusement du Synodor sur la surface intérieure du tissu.

LAVAGE MÉCANIQUE LÉGER UNIQUEMENT 30



NE PAS ESSORER

NE PAS REPASSER

NE PAS NETTOYER À SEC



NE PAS DÉCOLORER



NE PAS UTILISER DE SÈCHE-LINGE



NE PAS UTILISER DE POUDRES DE NETTOYAGE AGRESSIVES

NE PAS FROTTER LA SURFACE DU TISSU

Accessoires de nettoyage

Pour nettoyer les surfaces extérieures du vêtement, utilisez du Citrikleen, Réf. F00938.

Pour nettoyer les surfaces intérieures du vêtement, utilisez du Respirex Synodor Odor San, Réf. F00936.

Pour commander ces accessoires, veuillez contacter le service clientèle de Respirex par téléphone : +44(0) 1737 778600 ou par Fax : +44(0) 1737 779441.

Entretien et réparations

Les pantalons en caoutchouc polymère, par exemple en néoprène, peuvent être réparés à l'aide d'un kit de réparation Respirex*. Les vêtements fabriqués en matériaux thermoplastiques, comme le PVC, nécessitent un équipement spécialisé et devront être renvoyés au fabricant pour réparation.

*Respirex ne garantit pas les réparations effectuées par l'utilisateur final.

Il est recommandé de renvoyer régulièrement les vêtements usagés à notre service d'entretien et de maintenance pour une révision, des réparations et, au besoin, un rapport sur l'état de votre équipement. Le moment où vos vêtements doivent être renvoyés pour une inspection dépend de l'importance de leur utilisation.

Il n'existe a pas de durée de vie prédéterminée pour vos vêtements ; elle dépend de leur utilisation, de leur entretien et du lavage. Cependant, le niveau de protection de votre vêtement sera sérieusement diminué par la présence des éléments suivants :

- 1. Relevage des bandes de couture
- 2. Dégradation/usure des matériaux
- 3. Fermetures cassées
- 4. Trous/Déchirures
- 5. Saleté excessive
- 6. Joints de poignets étirés ou usés

Pour toute demande concernant l'entretien et la maintenance, contactez le service clients de Respirex au

Tél: +44(0) 1737 778600 ou par Fax: +44(0) 1737 779441.

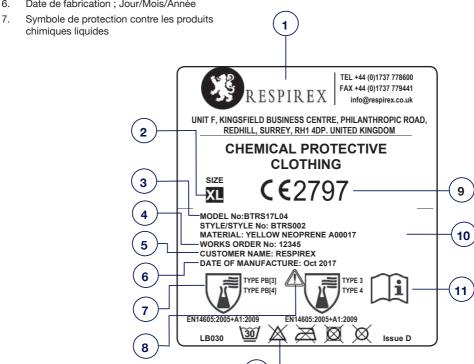
Stockage

Les pantalons doivent toujours être rangés dans un endroit sec et propre, et s'ils sont stockés pendant de longues périodes, à l'abri de la lumière du soleil. L'environnement de stockage doit être propre, sec et à température ambiante.

Respirex recommande de ranger les pantalons sur un cintre ; s'ils sont rangés pliés, ne pas empiler plus de quatre pantalons.

Étiquetage du produit

- 1. Fabricant du vêtement : Respirex International Ltd.
- 2. Taille du vêtement
- 3. Numéro de modèle du fabricant
- N° de commande du fabricant 4.
- 5. Nom du client
- Date de fabrication : Jour/Mois/Année 6.

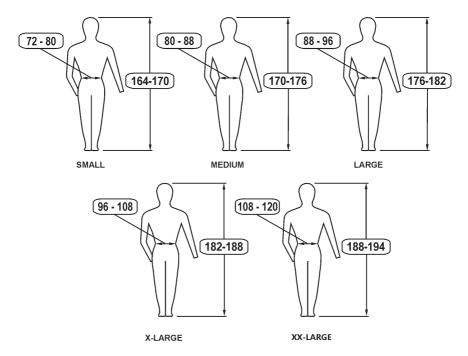


- 8. Avertissement : pour les conditions spéciales requises pour la protection intégrale du corps, se reporter aux instructions d'utilisation.
- 9 Marque CE et code de l'organisme notifié
- 10. Matériau utilisé pour la fabrication
- 11. « Pictogramme en livre ouvert » ; l'utilisateur doit se reporter au « Mode d'emploi » pour de plus amples informations
- 12. Cinq pictogrammes d'entretien indiquant que le vêtement ne peut pas être nettoyé et réutilisé
 - Pictogramme 1 Léger lavage mécanique uniquement \30/
 - Pictogramme 2 Ne pas utiliser de javel
 - Pictogramme 3 Ne pas repasser
 - Pictogramme 4 Ne pas sécher à la machine
 - Pictogramme 5 Ne pas laver à sec



Tailles

Les pictogrammes suivants désignent la plage de hauteur et de tour de poitrine correspondant aux tailles spécifiques des pantalons de protection chimique ; vérifiez vos mensurations et sélectionnez la taille de pantalons correcte. Dimensions en cm.



Dimensions	Hauteur	Taille	
S	164-170	72-80	
M	170-176	80-88	
L	176-182	88-96	
XL	182-188	96-108	
XXL	188-194	108-120	

Test de performances de la combinaison intégrale

Exigences de performance	Méthode de test	Valeur de propriété	Résultat
EN14605:2005+A1:2009 Article 4.3.4.3	EN ISO 17491- 3:2008	Résistance à la pénétration par un jet de liquide (test au jet)	Réussi
EN14605:2005+A1:2009 Article 4.3.4.2	EN ISO 17491- 4:2008	Résistance à la pénétration par une pulvérisation de liquide (test à la pulvérisation)	Réussi

Pour plus d'informations sur les résultats de performance de chaque matériau spécifique, reportez-vous à la fiche technique fournie avec votre vêtement.

Évaluation des risques

Résumé des risques pris en compte dans la conception des pantalons.

- Vêtements de protection corporelle complets avec des raccords étanches aux liquides entre les différentes parties du vêtement (type 3 : vêtements étanches aux liquides) et avec des raccords étanches aux liquides aux composants, tels que cagoules, gants, bottes, visières ou équipement de protection respiratoire, qui peuvent être spécifiés dans d'autres normes européennes.
- Vêtements de protection corporelle complets avec des raccords étanches aux liquides entre les différentes parties du vêtement (type 4 : vêtements étanches aux pulvérisations) et avec des raccords étanches aux pulvérisations aux composants, tels que cagoules, gants, bottes, visières ou équipement de protection respiratoire, qui peuvent être spécifiés dans d'autres normes européennes.
- Vêtements de protection partielle du corps offrant une protection de parties spécifiques du corps contre la perméation par des produits chimiques liquides. Une protection partielle du corps ne protège que les parties localisées du corps recouvertes par l'EPI correspondant.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

RESPIREX GmbH
Wilthener Straße 32
Gebäude 4a,
D-02625,
Bautzen
DEUTSCHLAND

Déclare que le PPE décrit ci-après :

Pantalons de protection chimique réutilisables de la série BTRS Respirex (logo)

Satisfont aux exigences minimales spécifiées par les normes de produits :

Types PB[3]* et PB[4]* (Vêtements de protection partiellement réutilisables contre les produits chimiques avec raccords étanches aux liauides et aux pulvérisations)

EN 14605:2005+A1:2009 liquides et aux pulvérisation

*Lorsqu'il est porté en ensemble avec les pantalons compatibles de la série BTRS du fabricant, l'ensemble offre une protection complète du corps et il est classé comme produit de Type 3 et de Type 4.

est identique à l'EPI qui est soumis au certificat d'examen de type de l'UE n° GB18/962700 (édition 1) délivré par

SGS FIMKO OY P.O. Box 30 (Särkiniementie 3) 00211 HELSINKI Finland Organisme notifié CE N° 0598

• est soumis à la procédure décrite dans le Module D du règlement européen (UE) 2016/425 sur les EPI, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI Group The Netherlands B.V.
Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP
Amsterdam, Netherlands
Organisme notifié CE N° 2797

Signé :....

Ces vêtements sont décrits dans la fiche technique du fabricant TF002, édition D.

Fait à : RESPIREX, Redhill, Surrey, le 12 janvier 2019

Mark Bellas Simpson (Directeur Général)

RESPIREX GmbH Wilthener Straße 32 Gebäude 4a, D-02625, Bautzen DEUTSCHLAND

Tel: +49 (0)3591-5311290 Fax: +49 (0)3591-5311292 email: info@respirex.de web: www.respirex.de RESPIREX INTERNATIONAL LTD,

Unit F Kingsfield Business Centre,

Philanthropic Road,

Redhill.

Surrey, RH1 4DP

ENGLAND

RESPIREX GmbH

Wilthener Straße 32

Gebäude 4a,

D-02625.

Bautzen DEUTSCHLAND

TELEPHONE +44(0) 1737 778600

FAX +44(0) 1737 779441

EMAIL info@respirex.co.uk +49 (0)3591-5311290

+49 (0)3591-5311292

info@respirex.de

Type Examination By:

(Module B)

SGS United Kingdom Ltd. Rossmore Business Park.

Ellesmere Port, CH65 3EN

ENGLAND

Takomotie 8, 00380 HELSINKI, Finland

SGS FIMKO OY

Approved Body No. 0120

EU Notified Body 0598

Type Examination By:

(Module D)

BSI,

Kitemark Court,

Davy Avenue, Knowhill,

Milton Keynes, MK5 8PP

FNGI AND

Approved Body No. 0086

BSI Group The Netherlands B.V.

Say Building, John M. Keynesplein 9,

1066 FP Amsterdam, Netherlands

EU Notified Body No 2797